

***LISTE DES DELIBERATIONS SOUMISES A VOTE  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025***

	<b>Objet</b>
2025-015	Compte de gestion 2024
2025-016	Compte administratif 2024
2025-017	Affectation des résultats 2024
2025-018	Taux d'imposition 2025
2025-019	Budget général : budget primitif 2025
2025-020	Budget général : subventions aux coopératives scolaires
2025-021	Exécution budgétaire : exonération du droit de place pour les brocantes 2025
2025-022	Finances communales : règlement et tarifs de la salle du Foyer Culturel

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an deux mil vingt cinq  
et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 av. 25

Année	Séance	N°
2025	3	15

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2024**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Déclare** par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

n'appeler aucune observation ni réserve de sa part sur le compte de gestion du budget général 2024 du Service de Gestion Comptable de Vandoeuvre les Nancy concernant la commune de Pulligny.

La secrétaire de séance,

  
Sophie CARTON

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an **deux mil vingt cinq**

et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 av. 25

Année	Séance	N°
2025	3	16

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GÉNÉRAL 2024**

*Après vérification de la Commission des Finances ;*

*Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,*

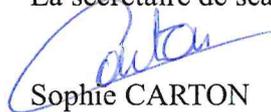
- **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 10 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention  
(compte tenu de l'abstention réglementaire du maire),

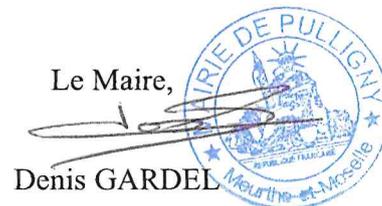
**Adopte** le compte administratif 2024 de la commune comme suit :

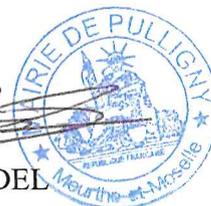
Nature	Investissement		Fonctionnement	
Dépenses émises	95 755,99	<i>a</i>	820 041,81	<i>a'</i>
Recettes émises	87 090,56	<i>b</i>	879 532,04	<i>b'</i>
Résultat de l'exercice	-8 665,43	$c=b-a$	59 490,23	$c'=b'-a'$
Résultat reporté de l'exercice précédent	26 811,06	<i>d</i>	105 727,83	/
Résultat reporté corrigé après inscription des RAR (compte R002 inscrit en 2024)	/	/	105 727,83	<i>d'</i>
Résultat de clôture (avec report de l'exercice précédent)	18 145,63	$e=c+d$	165 218,06	$e'=c'+d'$
Résultat de clôture, toutes sections, avant inscription des RAR	183 363,69			$f=e+e'$
Restes à réaliser en dépenses	353 610,06	<i>g</i>	/	/
Restes à réaliser en recettes	151 930,50	<i>h</i>	/	/
Delta RAR	-201 679,56	$i=h-g$	/	/
Résultat d'investissement après inscription des RAR	-183 533,93	$j=e-i$	/	/
Résultat de clôture, tenant compte des restes à réaliser	-18 315,87			$k=e'+j$
Compte 002/2025	/			$l=e'+j$

La secrétaire de séance,

  
Sophie CARTON

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an **deux mil vingt cinq**

et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 av. 25

Année	Séance	N°
2025	3	17

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET GENERAL  
2024  
AU BUDGET 2025**

- ✓ *Vu le compte administratif et le compte de gestion,*
- ✓ *Vu les résultats cumulés au 31 décembre 2023,*
- ✓ *Vu les délibérations précédentes ;*

**Le Conseil municipal, après examen des comptes**

**Constate** les résultats suivants :

CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 26 8011,06 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 105 727,83 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (001) de la section d'investissement de : 8 665,43 €

Un solde d'exécution (002) de la section de fonctionnement de : 59 490,23€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 353 610,06 €

En recettes pour un montant de : 151 930,50 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :

183 533,93 €

**Décide** par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention  
d'inscrire aux comptes 1068 et 002 les sommes suivantes :

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 165 018,06 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : Néant

La secrétaire de séance,

  
Sophie CARTON

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an **deux mil vingt cinq**

et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 avr. 25

Année	Séance	N°
2025	3	18

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**IMPÔTS : VOTE DES TAUX 2025**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit :  
Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

par : 11 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

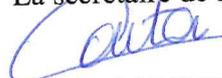
**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 10,13. %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,81 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 27,14 %
-

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

La secrétaire de séance,



Sophie CARTON

Le Maire,



Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an **deux mil vingt cinq**  
et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 av. 25

Année	Séance	N°
2025	3	19

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2025**

Après avis de la Commission des Finances ;  
Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,  
Conformément aux dispositions de l'article L5217-10-6 du CGCT, le conseil délègue à Monsieur le Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, ou d'opérations à opérations, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la proportion de 7,5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement et dans la même proportion pour les dépenses réelles de la section d'investissement. Monsieur le Maire informera le conseil de ces mouvements de crédits lors du premier conseil qui suivra ce virement de crédits.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 8 voix pour, 0 voix contre, 3 abstentions (Audrey BARDOT – Christiane MARCOS – Michel PARDIEU)

**fixe** le budget primitif de la commune tel qu'il est présenté ci-dessous :

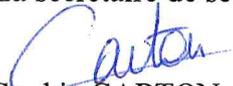
Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 857 767,17
- Recettes : 857 767,17

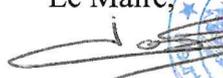
Section d'Investissement :

- Dépenses : 499 868,22
- Recettes : 651 824,19

La secrétaire de séance,

  
Sophie CARTON

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an **deux mil vingt cinq**  
et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 avr. 25

Année	Séance	N°
2025	3	20

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2024 SUBVENTIONS  
VERSÉES AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 11 voix pour, 0.....voix contre, et 0 abstention

**Fixe** pour l'année 2025 les subventions aux écoles de la façon suivante :

**Les élèves de Pierreville ne sont pas comptés.**

école	nombre d'élèves	montant par élève	total voté
Maternelle	37	10 €	370 €
Primaire	77	12 €	924 €
Total versé			1 294 €

La secrétaire de séance,

  
Sophie CARTON

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an **deux mil vingt cinq**  
et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 avr. 25

Année	Séance	N°
2025	3	21

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**EXÉCUTION BUDGÉTAIRE : EXONÉRATION DU DROIT DE  
PLACE POUR LES VIDE-GRENIERS 2025**

L'Association Familles Rurales de Pulligny organisant le dimanche 15 juin 2025 un vide-greniers sur le territoire communal (quartier Tricourt),

L'association ACLEF de Pulligny (Foyer Rural) organisant le dimanche 7 septembre 2025 un vide-greniers sur le territoire communal (rue Franche et rue de Revry),

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 11 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention

**Autorise** l'occupation du domaine public dans le cadre de ces manifestations ;

**Décide** d'accorder une exonération exceptionnelle du droit de place pour ces 2 journées.

La secrétaire de séance,

  
Sophie CARTON

Le Maire,

  
Denis GARDEL



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE PULLIGNY**

Séance du **15 avril 2025**

L'an **deux mil vingt cinq**  
et le **15 avril**

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Denis GARDEL

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
jeu. 3 av. 25

Année	Séance	N°
2025	3	22

Présents : Antonio ALVES, Audrey BARDOT, Valérie BICHET, Sophie CARTON, Christelle LEDOUX, Christiane MARCOS, Danielle SERGENT, Denis GARDEL, Johnattan GRIGNON, Michel PARDIEU,, Thierry SIMONIN

Absents représentés : Néant

Absents non excusés : Tanguy PIERSON  
Valérie WILT

Sophie CARTON a été nommée secrétaire

**FINANCES COMMUNALES  
REGLEMENT ET TARIFS DE LA SALLE DU FOYER CULTUREL**

Vu la délibération en date du 20 mars 2025 fixant le nouveau règlement et les nouveaux tarifs pour cette salle.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

par 11 voix pour, voix 0 contre, et 0 abstention

**Ajoute** : en cas de bruits de voisinage et de dégradation et de ménage non fait, un montant forfaitaire de 1 000 euros sera demandé à partir du 01/05/2025.

**Modifie** le règlement de la salle en conséquence.

La secrétaire de séance,

  
Sophie CARTON

Le Maire,

  
Denis GARDEL

